

UN JOURNAL CATHOLIQUE DANS UNE PAROISSE C'EST UNE MISSION PERPETUELLE. LEON XIII



FONDÉ EN 1893

PUBLIÉ LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE

ABONNEMENT

POUR LE CANADA

Un an...\$1.00 Six mois...\$0.50

POUR LES ETATS-UNIS

Un an...\$1.50 Six mois...\$0.75

POUR L'EUROPE

Un an...\$1.85 Six mois...\$1.00

Les abonnements sont payable d'avance.

Pour cesser de recevoir le journal, il faut donner avis au moins un mois avant l'expiration de son abonnement et payer tous les arriérés.

Ceux qui changent d'adresse doivent nous donner l'ancienne aussi bien que la nouvelle.

Adressez toutes lettres, cartes postales, etc., à

L'IMPARTIAL Tignish, Ile du Prince Edouard

L'IMPARTIAL

Tignish, Jeudi, 31 Octobre 1907.

FAVEUR PONTIFICALE

Sa Sainteté le Pape Pie X vient d'accorder aux catholiques du monde entier, la faveur d'user d'aliments gras, le jour de la fête de la Toussaint, qui, cette année, arrive un vendredi.

La Toussaint

Vendred prochain l'Eglise célèbre la fête de tous les Saints. On rapporte au pape Boniface IV., qui vivait au commencement du siècle, la première origine de la fête de tous les saints. Il y avait à Rome un temple nommé Panthéon, bâti par Auguste quelques années avant la naissance de Jésus-Christ. Cet édifice était regardé comme un chef-d'oeuvre d'architecture, et son auteur l'avait rendu comme le centre de l'idolâtrie en le consacrant à tous les dieux. Après que les empereurs romains furent devenus chrétiens, ils firent abattre leurs temples, mais épargnèrent le Panthéon à cause de sa magnificence.

Plus tard, lorsque l'Eglise crut n'avoir plus rien à craindre de l'idolâtrie, Boniface ouvrit le Panthéon et le consacra au vrai Dieu sous l'invocation de la Sainte Vierge et de tous les martyrs; mais ce ne fut qu'en 837 que le pape Grégoire IV donna à la fête de Tous les Saints toute l'étendue qu'elle a aujourd'hui, en dédiant une chapelle à Rome en l'honneur du Sauveur, de la Sainte Vierge, des saints apôtres, de tous les saints martyrs et de tous les justes de la terre. Cette fête bientôt après passa dans les autres pays et le jour fut fixé au premier novembre. Depuis cette époque, la fête de tous les saints est célébrée tous les ans, le premier novembre dans toute l'Eglise catholique, d'une manière spéciale, pour invoquer les Saints et les prier d'être nos intercesseurs auprès de Dieu.

LE JOUR DES MORTS

Le lendemain jour des morts, l'Eglise fait une mémoire générale de tous ceux qui sont morts dans le Seigneur, c'est à-dire, avec sa grâce; mais donc la vertu ne s'est pas trouvée assez pure au sortir de cette vie, pour entrer tout d'un coup dans la jouissance de l'héritage céleste. Quoique l'Eglise fasse tous les jours mémoire des morts dans le sacrifice de la messe et qu'au jour de la prière pour tous en général et même en particulier pour ses proches, ses amis et ceux qui sont recommandés aux

prêtres, elle a jugé à propos de choisir, de plus, le lendemain de la Toussaint, ou le jour des morts, pour exciter les Fidèles à prier spécialement pour tous les morts avec la grâce du Seigneur, et qui, ayant encore quelque tâche à expier, n'ont pu n'être admis au ciel, où rien de souillé ne peut entrer.

Le jour des Morts

A aucune époque de l'année liturgique voyons-nous deux jours successifs offrir des aspects si frappants, si différents que les deux premiers jour du mois de novembre. Au premier, tout est gaieté, allégresse, bonheur; au second, tout devient tristesse et mélancolie; c'est le jour des morts.

Le jour des morts! Quelles tristes pensées, quels sombres souvenirs évoque ce jour de deuil universel! Après avoir assisté, en esprit, vingt-quatre heures auparavant, à la félicité éblouissante des élus, nous nous trouvons tout à coup en présence de ceux que des flammes dévorantes et expiatrices tourmentent sans pitié et sans relâche.

Contraste impressionnant, et propre à faire arrêter un chrétien, quelques instants, dans sa course journalière, et le faire méditer sur le sort inconnu, probablement douloureux et accablant, d'un parent, d'un ami, ou d'un bienfaiteur qui déjà lui aurait été ravi par la mort.

La mort! Qui n'y a jamais songé? Qui a eu la pensée audacieuse d'y échapper? Semblable à un spectre hideux, toujours à la poursuite de l'homme, l'épantant de près, lui tendant des embûches, elles ne cesse de rôder furtivement autour de lui, de s'en approcher graduellement jusqu'à ce que, saisissant un moment propice elle se jette sur lui et l'étreigne brutalement dans ses bras puissants et redoutables.

Qu'ils sont nombreux ceux qui, chaque jour, sont frappés par cette ennemie mortelle! Mais les âmes de ces personnes, ces âmes contre lesquelles toutes les puissances de la mort sont vaines, où se dirigent-elles? Sans doute, au moment de la séparation du corps, elles viennent en présence directe de leur Créateur pour entendre la sentence prononcée contre elles et recevoir la récompense ou le châtiement de leurs oeuvres sur la terre.

Le jugement terminé, quel lieu doit occuper cette phalange d'âmes chrétiennes qui chaque année, chaque jour, chaque instant, se succèdent auprès de leur Juge Eternel? La presque totalité, n'ayant pas soldé toutes ses dettes ici-bas, est reléguée dans les flammes ardentes du purgatoire. C'est là qu'elles endurent toute une série de souffrances si pénibles, si prolongées que l'intelligence humaine est incapable même d'en concevoir et d'intensité et la durée. C'est là qu'elles expient jusqu'à la dernière des plus légères fautes commises pendant la vie. C'est de là, enfin, qu'elles font entendre leurs plaintes et leurs gémissements et que, dans leur affliction inconcevable, elles adressent à leurs parents et amis vivants, ces paroles douloureuses et déchirantes. Miseremini mei, vos saltem amici mei, quia manus Domini tegit me. Ayez pitié de moi, vous au moins qui êtes mes amis, car la main du Seigneur m'a touchée.

Et c'est dans l'intention de soulager ces pauvres âmes, d'atténuer leurs douleurs et leurs souffrances et de leur procurer au plus tôt la félicité céleste que, le 2 novembre, l'Eglise universelle adresse, au Très-Haut les prières ferventes et répétées de tous ses membres fidèles.

Le Progres de Montreal

Nous venons de recevoir le premier numéro du Progres, revue d'actions sociale et politique, publié à Montréal. C'est un journal à 12 pages, trois colonnes par page, bien rédigé, bien imprimé et il-

lustré. Nous souhaitons longue et heureuse vie au nouveau confrère.

Avis Important

Depuis quelque temps nous faisons un appel à nos abonnés de bien vouloir nous remettre ce qu'ils nous doivent, mais à notre grande surprise, un très petit nombre a répondu à notre demande.

Afin de faire face à nos obligations, il nous faut notre argent, et comme nos abonnés ne semblent pas prendre connaissance de nos demandes, nous sommes forcés d'agir d'une manière absolue. Pour cette raison nous discontinuons la publication de notre journal pour quelque temps, afin de nous tonner le privilège de nous rendre auprès de nos abonnés recalcitrants pour y percevoir les montants qui nous sont dus.

A partir d'aujourd'hui, nous expédions des comptes à tous ceux qui nous doivent, et si nous sommes pas payé d'ici à la fin de novembre, nous serons forcés, quoique la tâche sera bien désagréable, d'actionner en cours toutes personnes qui nous aura pas payer le montant de sa redevance.

A ceux qui nous ont toujours été fidèles en nous payant régulièrement nous prenons cette occasion pour les remercier de leur bonne volonté et nous leur assurons que si nous pouvons régler nos affaires, comme nous le désirons, nous leur donnerons un journal qui sera à la hauteur des circonstances et que L'Impartial, qui pendant quinze ans s'efforce de défendre les droits des Acadiens dans cette province, sera plus que jamais, le gardien des droits sacrés de nos nationaux.

L'hon. M. Pugsley en faveur du Tunnel

Au banquet que les amis du nouveau ministre des travaux publics, ont offert à l'hon. M. Pugsley, la semaine dernière, ce dernier s'est prononcé carrément en faveur de la construction du Tunnel entre le Nouveau Brunswick et l'île du P. E.

M. Pugsley espère voir le commencement de ce travail gigantesque avant la fin de son terme, comme ministre des travaux publics.

L'Evangeline de Moncton

L'Evangeline de Moncton, avec son dernier numéro, entre dans sa vingt-et unième année d'existence. Vingt-ans accomplis. C'est long pour un journal acadien qui combat si vaillamment pour l'avancement de sa race, et reçoit que des ingratitude pour sa récompense.

Au vaillant confrère de Moncton, nous offrons nos plus chaleureuses félicitations.

Ad Multos Annos.

Conventions Nationales des Acadiens

Nous venons de recevoir, de la part de M. Ferdinand J. Robidoux, avocat, un exemplaire du livre intitulé "Conventions Nationales des Acadiens".

C'est un recueil des travaux et délibérations des conventions tenues à Memramcook, Miscouche et à la Pointe de l'Eglise en 1881, 1884 et 1890.

Chaque acadien devrait posséder un exemplaire de ce précieux recueil. C'est un livre d'une grande utilité et nous espérons qu'il sera apprécié des Acadiens comme il le mérite.

Nous félicitons M. Robidoux pour la bonne idée qu'il a eu de livrer aux acadiens un si précieux héritage; en même temps nous le remercions sincèrement pour l'exemplaire, à titre gratuit, qu'il nous a fait parvenir.

On peut procurer ce livre au Bureau du Moniteur Acadien, Shediac, N. B.

L'Encyclique sur le Modernisme

ADRESSE DE L'EPISCOPAT DE LA PROVINCE DE QUEBEC AU SOUVERAIN PONTIFE, SA SAINTETE PIE X.

La Semaine Religieuse de Québec publie dans son dernier numéro l'important document suivant: Très St père,

Les Archevêques et Evêques canadiens, réunis actuellement en Conseil dans les intérêts de l'Instruction publique, sont heureux de profiter de cette circonstance pour déposer aux pieds de Votre Sainteté, en même temps que l'hommage de leur soumission respectueuse et de leur vénération filiale, l'assurance de leur adhésion pleine et entière aux derniers enseignements émanés de la Chaire apostolique.

Ce n'est pas, en effet, sans une satisfaction bien vive qu'ils ont pris connaissance des deux actes par lesquels Votre Sainteté, justement émue, des dangers qui menacent la foi chrétienne, vient de condamner et de stigmatiser le modernisme avec les principales opinions erronées issues de cet audacieux système.

Dès l'un des plus illustres prédecesseurs de Votre Sainteté, Pie IX, de sainte mémoire, avait cru devoir, dans son immortel Syllabus dénoncer et flétrir les erreurs les plus accréditées de son temps tendant à introduire dans la religion un naturalisme pervers, et à bannir Dieu de la société.

L'esprit de nouveauté qui travaille si profondément notre époque ne s'est pas arrêté là! Il s'est mis à la recherche de nouveaux systèmes et il a engendré de nouvelles erreurs plus graves, plus pernicieuses, plus radicales encore que les précédentes.

Sous le couvert d'une philosophie relativiste et révolutionnaire, qui donne place à toutes les opinions et consacre toutes les aberrations on s'est attaqué à la notion fondamentale de la foi. On a nié son immutabilité; on a fait des dogmes chrétiens un produit variable de l'effort subjectif de la conscience toujours en travail de nouvelles conceptions scientifiques et religieuses.

Ce système novateur, appliqué à l'Eglise, porte directement atteinte à son organisation et entame l'efficacité de son magistère sacré! Il ne respecte pas même l'inviolable autorité des divines Ecritures et des Traditions autorisées par lesquelles il a plu à l'Esprit Saint de nous manifester la vraie doctrine.

Depuis quelque années, que de catholiques imprudents, enclins aux concessions doctrinales et avides de nouveautés périlleuses, buvaient sans défiance à ces sources empoisonnées, l'erreur et le mensonge! Votre Sainteté a vu le mal et en a mesuré toute l'étendue, Le Décret "Lamentabili Sane Exitu" et la récente Encyclique sur le modernisme figureront parmi les actes les plus glorieux du Saint Siege, comme deux impérissables monuments de fermeté de clairvoyance et de sagesse. Nous adhérons nous mêmes, Très Saint-Père, à tout ce que Votre Parole Apostolique nous y enseigne, et nous voulons en même temps que tous nos prêtres, tous nos professeurs, tous nos fidèles instruits donnent à cette parole auguste l'assentiment le plus complet et le plus empressé!

De Votre Sainteté, Les fils très humbles et très obéissants.

(Signé) I. Thomas, Arch. d'Ottawa.

L. N., Arch. de Québec.

Paul, Arch. de Montreal.

N. Z. Lorrain, Ev. de Pembroke.

A. A., Blais, Ev. de Rimouski.

J. C., McDonald, Ev. de Charlottetown.

Michel Thomas, Ev. de Chicoutimi.

Joseph-Médard, Ev. de Valleyfield.

Paul, Ev. de Sherbrooke.

F. X. Ev. de Trois Rivières.

J. L. Hermann, Ev. de Nicolet.

Joseph Alfred, Ev. de Joliette.

Gustave, vicaire apostolique du golfe St Laurent.

A. X., Ev. de St Hyacinthe.

Le Tunnel de l'île du Prince Edouard

Même au prix de 15 millions, la construction du Tunnel sous le détroit de Northumberland serait une bonne affaire pour le Canada.

On sait que par l'Acte de la Confédération, toutes les provinces du Dominion doivent être reliées entre elles par un chemin de fer continu. Cette disposition, naturellement, ne pouvait pas s'entendre littéralement de l'île du Prince-Edouard, mais lui garantissait une ligne de navires reliant ses voies ferrées à celles de la terre ferme. Les empêchements mis par la nature, l'hiver, à l'exécution de cette condition, nous a déjà valu mainte indemnité de la part du gouvernement fédéral et il nous en fondera bien d'autres encore dans l'avenir. Dans ces conditions, on se demande s'il ne serait pas préférable de relier l'île du Prince-Edouard au Nouveau-Brunswick par un tunnel sous le détroit de Northumberland.

Voici un tableau qui démontre le coût du service actuel entre l'île et

Table with 2 columns: Service, Cost. Includes items like 'Service de trois navires', 'Intérêt sur le prix capital', etc.

Total...\$325,378

\$325,378 avec la somme de \$1,000,000 payée jusqu'à ce jour, à l'île par le gouvernement fédéral comme indemnité pour le service irrégulier des bateaux. Cela représente une moyenne de \$575,378 de dépenses par année.

Un tunnel coûterait une dizaine de millions dont l'intérêt calculé à 3 pour cent ne représenterait qu'une dépense annuelle de \$300,000.

Même si ce tunnel ne devait pas rapporter un sou, sa construction se recommanderait encore pour les \$275,000 d'économies qu'il nous assurerait annuellement.

Miscouche

La semaine dernière M. A. Anderson, surintendant de l'instruction publique, est venu visiter le couvent et l'école de notre village. De Miscouche il s'est rendu à Abram's Village.

Le beau temps d'automne dont nous avons joui la semaine dernière, et dont nous jouissons encore — ah! l'horizon occidental paraît, à ce moment, menaçant! — a permis à nos cultivateurs de récolter toutes leurs pommes de terre. Les nuits froides nous ont amené de la gelée, mais celle-ci n'a pu causer aucun

dommage.

Si le vent continue, nos pêcheurs d'huitres ne seront certes pas en position, cet automne, de faire danser les écus. On a annoncé, dans certains journaux, que 10000 barils d'huitres seraient exportés de l'île cette année! Ecoutez un peu, les zéros sont communs ces temps-ci!

Lundi le 21 octobre, la mort est venue nous enlever M. Daniel McMillan dont nous annonçons, la semaine dernière, le mauvais état de santé. Le défunt était âgé de soixante douze ans et habitait Miscouche depuis 1894. Les funérailles ont eu lieu mercredi après-midi, le 23 octobre, au milieu d'un bon

nombre de parents et d'amis. A part notre curé, Mgr. Gillis d'Indian River ainsi que MM. les abbés D. McDougald, de Tignish, et J. C. McLean, de Summerside, étaient présents à cet enterrement. M. McMillan laisse pour le pleurer une épouse, cinq filles, toutes mariées, et deux fils, dont l'un, John, est à Vancouver, Colombie-Britannique, et l'autre, Joseph, demeure au foyer paternel.

Le défunt était un citoyen probe, un voisin jovial et honnête, un chrétien fidèle et sincère. Nos sympathies à la famille éplorée.

La mort faucha à droite et à gauche. Vendredi dernier, elle est venue nous ravir une autre âme dans la personne d'Arthur Gallant, enfant chéri de M. Arsène Gallant. Cet enfant n'avait que douze ans. Depuis quelques semaines, l'état de sa santé laissait à désirer. Au commencement de la semaine dernière la maladie s'aggrava considérablement. Tous les efforts des médecins furent vains. Vers une heure, vendredi après-midi, il expira paisiblement. Les funérailles ont eu lieu samedi après-midi, à deux heures et demie.

Le défunt était un enfant docile, un élève ponctuel et studieux. Sa mort causera un vide considérable à l'école du village aussi bien qu'au foyer de son père. Aux parents affligés nous offrons nos sympathies.

ALEX

28 octobre 1907

De Victoria a Edmonton

A l'ouverture de la prochaine session du parlement, demande sera faite pour l'autorisation d'établir une voie ferrée de Victoria C. A. à Edmonton. Cette entreprise serait conduite par des capitalistes de Victoria soutenus par des fonds provenant de l'est canadien. La proposition comporterait l'établissement d'une ligne de Victoria, le long de l'île Vancouver jusqu'à Seymour Narrows où un service de vapeurs assurerait la traversée de la mer aux convois. La ligne traverserait alors les Montagnes Rocheuses pour gagner Edmonton. La contrée traversée et très riche en bois et en produits agricoles.

TREMBLEMENTS DE TERRE

Plusieurs secousses de tremblement de terre ont été enregistrées par les sismographe de l'île de Wrigt, et de Laibach, en Autriche. On estime à plus de 3,000 la distance de ces perturbations souterraines.

Des dépêches reçues de St-Petersbourg, annoncent que des tremblements de terre se sont produits dans l'Asie Centrale, à Lattakurgan, Samarkand, Khokand et ailleurs, et qu'un grand nombre d'édifices ont été enlommés.

A Samarkand, des secousses intermittentes se sont produites depuis le matin de bonne heure jusque dans l'après-midi. Deux femmes ont été tuées sous les débris des maisons qui se sont écroulées. Toute la population est allée se réfugier sous des tentes à l'intérieur de la ville.

Samarkand, est une ville du district de Serafshan, Turkestan, Russie, asiatique. Elle est située près de la rivière Sarafshan. Sa population est d'environ 33,500 habitants.

L'hon. Aylesworth

L'honorable M. Aylesworth, ministre de la justice, est parti pour Clifton Suring N. Y., accompagné de Mme. Aylesworth.

Le ministre de la justice ne viendra à Ottawa que pour l'ouverture du parlement. M. Aylesworth dit qu'il ne fait pas ce voyage sur l'ordre de ses médecins, mais simplement parce qu'il veut prendre quelques semaines de repos.

Le Sunlight Savon est supérieur aux autres savons, mais c'est lorsqu'il est employé suivant la méthode Sunlight qu'il démontre sa plus grande supériorité. Achetez Sunlight Savon et suivez les directions.